

3246

COPIE

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale



Projet Fonds de Développement Social

Appuyé's
**EVALUATION DES MICRO PROJETS
FINANCES PAR L'AFDS DANS LE SECTEUR
DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION**

RAPPORT PROVISOIRE

Consultant : Pr Ahmadou Aly MBAYE

Juillet 2005

TABLE DES MATIERES

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE.....	1
<i>I. INTRODUCTION.....</i>	<i>4</i>
<i>DESCRIPTION DU PROJET.....</i>	<i>4</i>
<i>EVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET.....</i>	<i>6</i>
<i>II. QUELQUES ASPECTS METHODOLOGIQUES</i>	<i>7</i>
<i>III. COLLECTE DE DONNEES ET TECHNIQUE D'ANALYSE</i>	<i>10</i>
<i>SITUATION DE REFERENCE</i>	<i>10</i>
<i>TESTS DES QUESTIONNAIRES : LA VALIDATION DES INDICATEURS.....</i>	<i>11</i>
<i>ECHANTILLONNAGE.....</i>	<i>11</i>
<i>LE CHOIX DES VILLAGES « TEMOIN ».....</i>	<i>12</i>
<i>DEROULEMENT DE L'ENQUETE SUR LE TERRAIN</i>	<i>13</i>
<i>LA LOGISTIQUE</i>	<i>13</i>
<i>IV. LES RESULTATS.....</i>	<i>14</i>
<i>LES INDICATEURS D'ACCES.....</i>	<i>14</i>
<i>LES INDICATEURS D'EFFICACITE INTERNE</i>	<i>17</i>
<i>LES INDICATEURS D'INFRASTRUCTURE ET D'EQUIPEMENT</i>	<i>20</i>
<i>ANALYSE COMPARATIVE DE LA QUALITE DES INFRASTRUCTURES.....</i>	<i>24</i>
<i>LA PRISE EN COMPTE DE QUESTIONS TRANSVERSALES DANS L'EVALUATION</i>	<i>24</i>
<i>V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</i>	<i>26</i>
<i>VI- ANNEXES.....</i>	<i>29</i>

LISTES DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Taux d'accroissement des effectifs filles et garçons	15
Graphique 2: Indice de parité entre les sexes : effectifs filles/effectifs garçons	16
Graphique 3: Principales raisons de la non scolarisation	17
Graphique 4: Taux d'abandon des garçons (période de référence)	18
Graphique 5: Taux d'abandon des garçons (période courante)	18
Graphique 6: Les principales raisons de l'abandon	20
Graphique 7: Etat des salles de classe par statut d'école (AFDS et témoin)	21
Graphique 8: Existence de mûr de clôture par statut d'école (AFDS et témoin)	22
Graphique 9: Equipement par statut d'école (AFDS et témoin)	23

I. INTRODUCTION

Dans un contexte de pauvreté et d'inégalité d'accès aux services sociaux de base, l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) s'est impliquée dans la lutte pour l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres. Elle a basé son intervention sur une discrimination positive en favorisant les zones déshéritées dans le ciblage des bénéficiaires de son action.

Description du projet

Le projet Fonds de Développement Social est un programme de lutte contre la pauvreté, conçu par le Gouvernement du Sénégal avec l'appui de l'IDA. Il s'inscrit dans la dynamique du IXème Plan de Développement Economique et Social et dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté dont l'objectif est de réduire de 50 % l'incidence de la pauvreté des ménages d'ici 2015.

Le projet Fonds de Développement Social est exécuté en trois phases successives durant la période 2001-2011.

- La phase 1 : d'une durée de 3 ans, vise essentiellement à: i) mettre en place et rendre opérationnelles les structures du projet ; ii) sensibiliser les bénéficiaires sur le projet ; iii) mettre à l'essai les structures et stratégies retenues dans le cadre d'opérations à faible échelle favorisant le processus d'apprentissage.

- La phase 2 : d'une durée de 3 ans également, consistera à mettre en œuvre les composantes du projet sur une plus grande échelle, de manière à toucher l'ensemble des zones défavorisées du pays.

La phase 3 : d'une durée de 4 ans, aura pour but d'ajuster au mieux le mécanisme opérationnel adopté, d'élargir le groupe cible tout en maintenant des structures viables capables de répondre aux besoins exprimés par les populations.

Les communautés de base, villages et quartiers les plus pauvres sont les principaux cibles du projet ainsi que les groupes vulnérables et les marginalisés.

La stratégie du projet est une stratégie de responsabilisation des communautés dans l'identification, la mise en œuvre ainsi que le suivi et la pérennisation des infrastructures et équipements mis en place.

Conformément à cette stratégie du faire faire, l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) a recruté des Opérateurs d'Appui au Développement Communautaire (OADC) ayant accompagné les Organisations Communautaires de Base (OCB) bénéficiaires durant tout le processus d'assistance technique et d'appui conseil qui s'est déroulé en trois étapes :

- La première étape d'Evaluation Participative de la Pauvreté a permis d'établir une situation de référence sur la base des principaux indicateurs de pauvreté. Au terme de cette phase, une étude axée sur le calcul de l'indice de pauvreté est en train d'être finalisée ;
- La deuxième étape d'Evaluation Participative des Besoins et de formulation des Demandes de Micro Projets indique comment les besoins ont été priorisés et décrit le processus d'élaboration et de mise en cohérence de la priorité par les bénéficiaires ;
- La 3^{ème} étape a concerné le processus de mise en œuvre des Micro Projets, le suivi et la pérennisation des infrastructures et équipements des micro projets. Durant cette étape, différentes stratégies de maintenance et d'entretien calquées sur les pratiques locales des communautés sont observées.

Les actions du projet sont menées à travers quatre (4) composantes épousant parfaitement les objectifs assignés au Fonds du Développement Social :

- Composante 1 : Amélioration de l'accès aux services sociaux, aux infrastructures et équipements de base ;
- Composante 2 : Accès aux services de Micro finance ;
- Composante 3 : Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB ;
- Composante 4 : Suivi et analyse des conditions de vie des ménages et communautés.

Evaluation de l'impact du projet

Le Projet Fonds de Développement Social a pour objectif général de contribuer à la réduction de la pauvreté en aidant les communautés les plus pauvres et les groupes vulnérables dans les villages et les plus pauvres et les quartiers déshérités à créer les conditions favorables à l'amélioration de leurs conditions de vie, d'une manière soutenue et durable.

C'est dans ce contexte de fin de la première phase qu'intervient cette présente évaluation d'impact. Celle-ci cherche à analyser dans quelles mesures l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) a amélioré l'accès des groupes vulnérables et des plus pauvres aux services sociaux de base et la qualité des infrastructures et équipements notamment dans les secteurs de l'éducation, de la formation et dans le domaine socio-culturel.

La principale mission qui nous est assignée est d'évaluer l'impact des micro projets d'écoles et de centres de formation socio-éducatifs et socio culturels financés par l'AFDS sur les populations cibles. Une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives est demandée.

Puisque l'AFDS a mis l'accent sur des facteurs d'amélioration de la qualité et l'environnement scolaire, en plus du volet lié à l'accès, nous devons mettre le focus sur l'analyse qualitative. Les aspects quantitatifs sont tout aussi importants puisqu'ils permettent de « mettre le doigt » sur les réalisations concrètes des micro projets étudiés. Tout d'abord, la vérification de la conformité des réalisations physiques aux normes en vigueur sera faite. En effet, des moyens financiers importants ont été mobilisés pour la mise en place de nombreuses infrastructures scolaires. Les objectifs visés à travers cet investissement ne seraient pas atteints si les normes n'ont pas été respectées. D'ailleurs, cela aurait fortement biaisé l'évaluation d'impact en ce sens que les résultats attendus ne pourraient pas être atteints et l'on conclurait, à tort, que le type de micro projets ne permet pas d'améliorer la qualité de l'éducation. Aussi, l'évolution des taux d'inscription, des taux d'achèvement (garçons versus filles) vont particulièrement nous intéresser. L'amélioration de l'environnement de l'école découlant de la mise en place des infrastructures doit être analysée sous l'angle de son incidence sur la fréquentation et les résultats scolaires. La fréquentation scolaire va être analysée de manière à déceler un éventuel resserrement de l'écart entre les garçons et les filles et entre les différentes catégories socio économiques.

L'intervention de l'AFDS devant déboucher sur une augmentation du taux de scolarisation, la dynamique de la population scolarisée va être étudiée. En plus de cet aspect quantitatif, nous allons analyser la qualité des enseignements reçus par les élèves. En particulier, un accent sera mis sur les acquis des élèves en compétences de vie courante. Le processus participatif dans la gestion de l'école étant un gage d'appropriation des changements intervenus dans la vie de l'école, nous allons l'apprécier à la lumière de l'implication des élèves, enseignants et associations de parents d'élèves dans la gestion de l'espace scolaire. L'action des comités de gestion des écoles doit être évaluée en vue de juger de leur capacité à coordonner la mise en place d'un dispositif d'entretien adéquat. Cet aspect relève de l'organisation de la communauté qui peut influencer sur l'impact des micro projets. En effet, conformément à l'approche participative que l'AFDS a adoptée, les populations bénéficiaires créent elles-mêmes les conditions favorables à l'amélioration de leurs conditions de vie d'une manière soutenue et durable.

II. QUELQUES ASPECTS METHODOLOGIQUES

Avoir des données adéquates et fiables est une ressource nécessaire pour évaluer dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs. C'est dans cette perspective que l'équipe de recherche a accordé une place primordiale au choix des indicateurs. Ainsi, les principaux indicateurs de résultats et d'impact ont été fixés depuis le début de la mission de l'AFDS ; indicateurs qui ont fait l'objet de correction à l'issue des tests organisés dans ce sens.

Pour s'assurer que l'évaluation est capable de mesurer les résultats pendant une période de temps appropriée aux besoins des décideurs de l'AFDS, une hiérarchie des indicateurs est établie, d'abord allant des indicateurs d'impact à court terme, comme la fréquentation scolaire, aux indicateurs à long terme comme la réussite de l'élève ensuite des indicateurs d'infrastructure et d'équipement.

Dans cette perspective, plusieurs composantes sont conçues de telle manière que l'information permettant de mesurer tous ces indicateurs soit fiable. Le choix des indicateurs est guidé par l'objectif de la mission qui est confiée à l'équipe d'évaluation.

La première composante de l'évaluation se rapporte aux éléments d'identification du village. Ces éléments sont la région, le département, l'arrondissement, la communauté rurale et le village.

Elles sont complétées par l'identification de l'école et du centre de formation bénéficiant de l'appui de l'AFDS. Ensuite le village est caractérisé à travers sa taille et sa composition en terme de population scolarisable. Les villageois sont hétérogènes, ce qui implique des différences dans leurs atouts (par exemple leur demande d'éducation) et leurs besoins (par exemple leurs infrastructures scolaires et socio-éducatives).

Les informations relatives aux différentes composantes des micro projets réalisées par l'AFDS ainsi que les modalités de leur financement sont recensées. Elles donnent un aperçu sur la diversité des types d'intervention de l'AFDS. En plus, la démarche participative dans laquelle s'inscrit le projet nécessite l'implication des villageois dans le financement des micro projets.

Les infrastructures et équipements sont un indicateur de qualité reflétant les conditions dans lesquelles les enseignements sont dispensés ; leur implantation devant se traduire par une augmentation de la demande d'éducation des villageois.

Les infrastructures et équipements éducatifs et socio éducatifs construites par l'AFDS doivent être conformes aux normes techniques requises et de fonctionnalité. Il faut souligner que les indicateurs afférents à l'état des salles sont développés par un technicien en génie civil faisant partie de l'équipe de recherche.

Les classes pléthoriques peuvent parfois avoir des conséquences négatives sur le taux de réussite des élèves. En effet, le nombre d'élèves par classe peut être un indicateur de qualité de l'enseignement.

et
il a affirmé de manière plus formelle

Il est évident qu'il est plus facile pour un maître de surveiller des effectifs réduits que des effectifs pléthoriques. Le nombre d'élèves par maître constitue aussi un indicateur de qualité de l'enseignement.

La disponibilité de livres en quantités suffisantes permet aux élèves de travailler dans de très bonnes conditions et se répercute sur les résultats des élèves.

L'un des objectifs de l'intervention de l'AFDS dans le secteur de l'éducation est de stimuler la scolarisation des enfants scolarisables. De ce fait, l'enquête a été conçue pour permettre de

Les données collectées avant le démarrage du projet, lors des différentes évaluations participatives de la pauvreté (EPP) et des évaluations participatives des besoins (EPB) vont servir de situation de référence. La base de données résultant de ces enquêtes préliminaires contient des informations sur les indicateurs relatifs à l'éducation et à la formation aussi bien des villages et quartiers bénéficiaires que non bénéficiaires.

Tests des questionnaires : La validation des indicateurs

Les indicateurs choisis ont été ^{validés} validés sur le terrain pour les affiner et mieux les adapter. Ces tests se sont matérialisés par l'administration des questionnaires à des directeurs d'école, aux membres de l'association des parents d'élèves, des comités de gestion de micro projets, et des centres de formation communautaires. Les corrections ont été apportées aux questionnaires après les tests, ce qui a permis de formuler une version définitive des différents questionnaires pour l'enquête proprement dite.

Echantillonnage

La base de sondage est constituée de tous les villages et quartiers qui ont bénéficié d'un financement de l'AFDS dans le domaine de l'éducation et de la formation. Au total, 65 réalisations ont été faites dans les régions de Kolda, ~~Dakar~~ Louga, Fatick et Kaolack. Les différents types de réalisations (construction de salles de classe, murs de clôture, cantines scolaires, centres de formation socio éducatifs, etc.) ont été pris en compte dans le choix de l'échantillon.

Nous avons procédé à un échantillonnage non aléatoire et précisément un échantillonnage par la méthode des quotas. Ce type d'échantillonnage consiste à choisir un nombre déterminé d'unités (des écoles et centres de formation dans la présente étude) qui présentent une caractéristique donnée (intervention de l'AFDS) afin de les comparer à un même nombre d'unités présentant des caractéristiques similaires et n'ayant pas bénéficié de l'intervention.

La sélection des villages faisant l'objet de l'enquête s'est faite sur la base des 967 villages qui ont servi d'échantillon de départ pour l'AFDS. Cet échantillon a été tiré en effet en tenant compte du rôle de développement que devraient jouer les villages et quartiers retenus dans cette phase pilote du projet sur la base des critères comme la dynamique organisationnelle, l'accès à l'eau potable et la taille ^{de population}.

De cet échantillon, une première sélection a été faite en considérant ~~que~~ les villages où les micro projets et sous-projets sont effectivement achevés. Une fois, cet échantillon identifié, l'application de critères a permis de disposer, autant que possible, de la meilleure représentation des types de ~~projets~~ et de micro projets. La sélection des villages s'est faite donc sur la base :

- d'un critère géographique : l'enquête devant couvrir l'ensemble des régions concernées par la première phase du Projet, au moins cinq villages ^{où intervient} ~~d'intervention~~ de l'AFDS ont été sélectionnés.
- d'un critère de représentativité des différents types d'intervention : l'AFDS recense par région et par village, les types de micro projets réalisés. Les villages sélectionnés sont choisis de manière à maximiser des chances de trouver des villages où sont réalisés soit des murs de clôture, soit la construction de salles de classes ou d'un centre de formation communautaire.

Le choix des villages « témoin »

Dans notre échantillon, nous avons tenu à ce que chaque type de micro projet d'éducation soit représenté. Les villages « témoins » sont des villages qui ont des caractéristiques identiques aux villages d'intervention de l'AFDS mais qui n'ont pas bénéficié de l'appui de l'Agence. C'est ainsi que pour chaque village où l'AFDS est intervenue, nous avons choisi le village le plus proche (moins de 7 km) ayant une école comparable, en termes de nombre de salles de classe et de type d'organisation pédagogique (cycle complet, cycle incomplet).

Répondant à ces critères, l'équipe de recherche a procédé de la façon suivante pour le choix des villages « témoins ». Dans chacune des quatre régions du programme pilote de l'AFDS, cinq villages ont été choisis de façon guidée. Pour chaque village, le village le plus proche situé hors de la zone d'intervention de l'AFDS est choisi comme village de comparaison. Il faut souligner que l'équipe de recherche a veillé à ce que les villages cibles et les villages de comparaison soient dans la même communauté rurale.

Déroulement de l'enquête sur le terrain

La mission de terrain s'est déroulée sur une période de 20 jours et a amené l'équipe de chercheurs à visiter 25 réalisations de l'AFDS réparties dans les régions de Kolda, Fatick, Kaolack et Louga. Un ingénieur en génie civil a été associé à l'équipe pour vérifier la conformité des infrastructures aux normes de constructions définies avant la phase d'exécution du projet. Au niveau de chaque région, les antennes régionales de l'AFDS nous ont fourni tous les documents de micro projets, les évaluations participatives de la pauvreté (EPP) et les évaluations participatives des besoins (EPB). Ces documents ont permis d'avoir une idée plus claire de la situation qui prévalait avant l'intervention de l'AFDS.

Pour chaque micro projet de l'échantillon, le président du comité de gestion (CGMP) a été interrogé en compagnie du chef de village et du président de l'association des parents d'élèves.

Deux types de questionnaires ont été utilisés. Le «questionnaire école» comporte aussi bien des aspects quantitatifs liés aux écoles (effectifs d'élèves, part des filles, nombre de livres, nombre de table-bancs, etc.) que des aspects qualitatifs (qualité des enseignements dispensés, état des salles de classe, organisation pédagogique, etc.) alors que le «questionnaire communautaire» utilisé dans le cas de l'existence de centre de formation polyvalent permet de collecter des informations sur la dynamique collective d'autres aspects qualitatifs.

La logistique

L'AFDS a mis à la disposition de l'équipe de recherche les moyens logistiques pour toute la durée des visites (véhicule et chauffeur) ainsi que les frais de fonctionnement comprenant notamment le carburant et l'entretien du véhicule.

Les prises de contacts avec les responsables des CGMP ou des directeurs d'école sont dans certains cas assurées par les coordonnateurs de l'AFDS au niveau régional. Il faut souligner que parfois c'est l'équipe elle-même qui procédait à ces prises de contact car la plupart des directeurs d'école ou des responsables des CGMP ou des parents d'élèves n'étaient pas au courant de la mission d'évaluation de l'AFDS pour le secteur de l'éducation. D'autres difficultés rencontrées liées à l'excentricité de certains sites ont été rencontrées.

La reproduction de certains documents de micro projets a été faite par les coordonnateurs régionaux. Cette reproduction est faite après la collecte des informations disponibles relatives au sujet dans les villages concernés. Ces informations sont obtenues par le biais des documents officiels, des enquêtes et des études réalisées par l'AFDS.

La mobilisation d'ordinateurs pour la saisie des données a été assurée par le CREA. De plus, un informaticien a été recruté par le CREA pour l'élaboration d'une maquette de saisie, le suivi et le nettoyage des données avec le logiciel SPSS.

IV. LES RESULTATS

Nous avons combiné une analyse descriptive et des tests de moyennes sur les différents indicateurs ciblés. Les résultats suivants ont été obtenus.

Les indicateurs d'accès

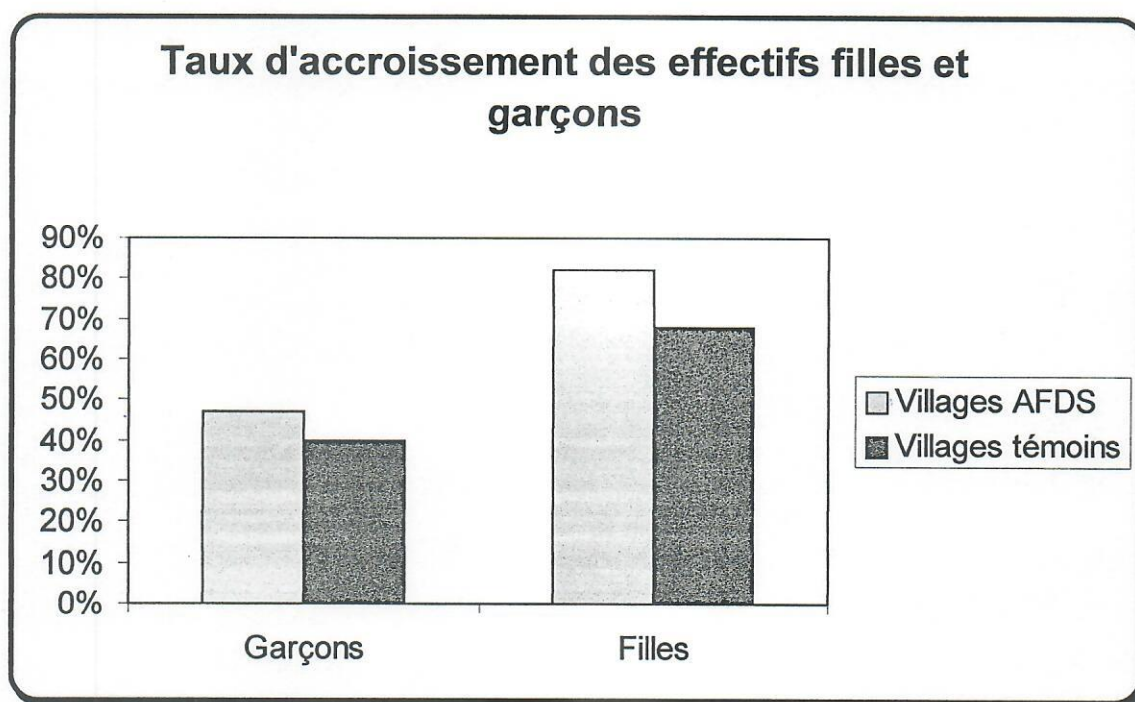
La situation de référence a permis d'identifier les problèmes auxquels sont confrontées les populations des zones d'intervention de l'AFDS. L'accès à l'éducation est un des problèmes majeurs qui ont été soulevés. D'ailleurs, il occupe une place de choix dans la priorisation des besoins.

Cela explique le choix d'indicateurs tels que le taux de scolarisation et l'indice de parité entre les sexes (IPS). La différence de niveau de scolarisation entre filles et garçons constatée en milieu rural justifie l'intérêt porté sur cet aspect. En effet, cela permet de voir si l'approche adoptée par l'AFDS a permis de lever les barrières socio-culturelles qui s'opposent à la scolarisation massive des filles.

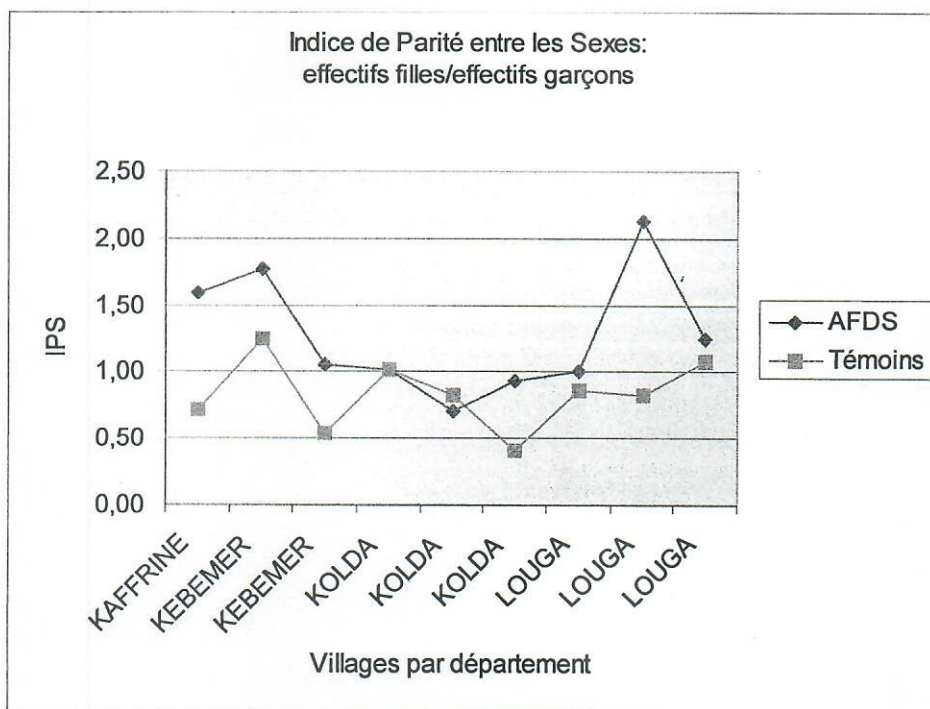
Le graphique 1 compare les taux d'accroissement des effectifs garçons et filles entre les villages bénéficiaires des interventions de l'AFDS et les autres, entre la période de référence et la période courante. La première remarque qui s'en dégage est que les taux d'accroissement des effectifs ont été soutenus entre les deux périodes et pour les deux catégories de villages : les taux sont au moins égaux à 40%. De plus, dans les deux cas, les effectifs des filles ont augmenté beaucoup

plus que ceux des garçons. Ce qui pourrait être attribué à un effet de rattrapage, étant donné la sous représentation relative des filles à l'école par rapport aux garçons. Ce graphique permet surtout de noter l'impact de l'intervention de l'AFDS sur les effectifs des deux sexes. Dans les deux cas en effet, les effectifs ont beaucoup plus augmenté dans les villages AFDS -le taux de progression y dépasse 80% pour les filles- que dans les autres.

Graphique 1: Taux d'accroissement des effectifs filles et garçons



Graphique 2: Indice de parité entre les sexes : effectifs filles / effectifs garçons



Comme le montre le graphique 2, la parité fille- garçon apparaît comme plus importante pour les villages AFDS que dans les villages non AFDS. En effet, elle est quasi-parfaite à Kolda, à Louga et dans une moindre mesure à Kébémér où on note une certaine ambiguïté. Ce qui illustre clairement que l'intervention de l'AFDS dans ces zones a permis d'améliorer considérablement les taux de scolarisation des filles qui ont, d'ailleurs, dépassé de loin ceux des garçons.

Les principales raisons de la non scolarisation

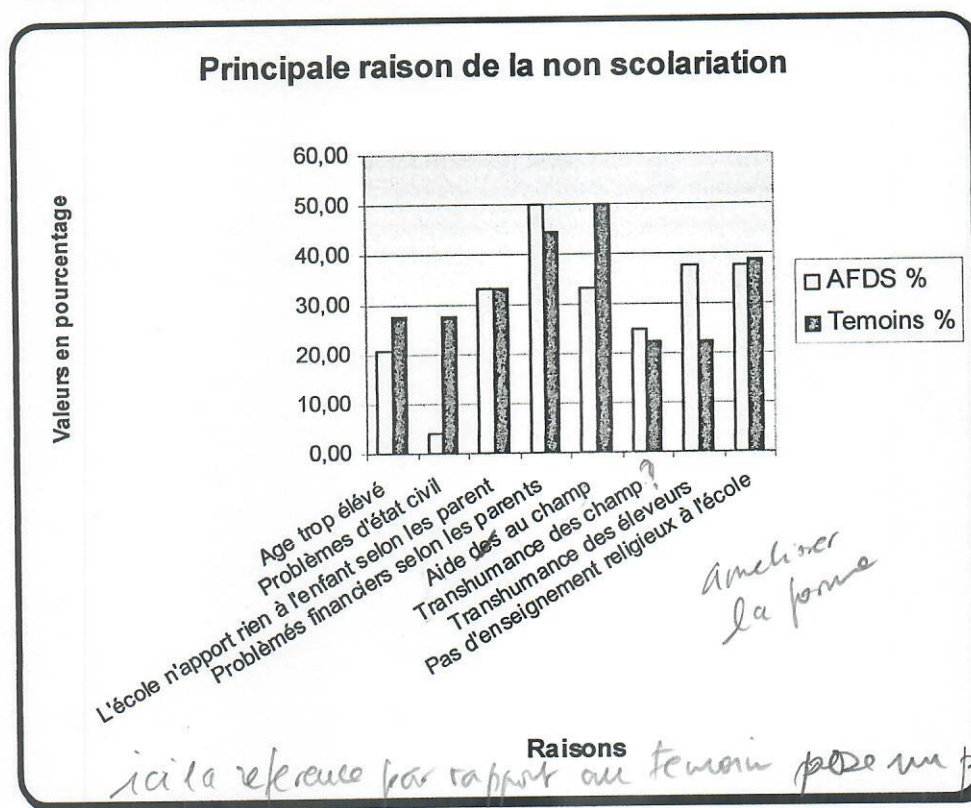
Suivant le type d'école, les principales raisons de la non scolarisation ne sont pas les mêmes. On lit sur le graphique ci-dessous que les principales raisons de la non scolarisation dans les écoles AFDS, par ordre d'importance numérique, sont les problèmes financiers selon les parents 50% des enquêtés le mentionne, puis la transhumance 48% ou le manque d'enseignement religieux à l'école (48%).

(38)

(38)

Par contre, dans les écoles témoins, les principales raisons de la non scolarisation est l'aide des parents au champ (50%), puis les problèmes financiers (45%) et le manque d'enseignement religieux dans les écoles (39%).

Graphique 3: Principales raisons de la non scolarisation



voir les observations dans le commentaire.

améliorer la forme

ici la référence par rapport au témoin pose un problème

Source : Enquête CREA - 2005

Les indicateurs d'efficacité interne

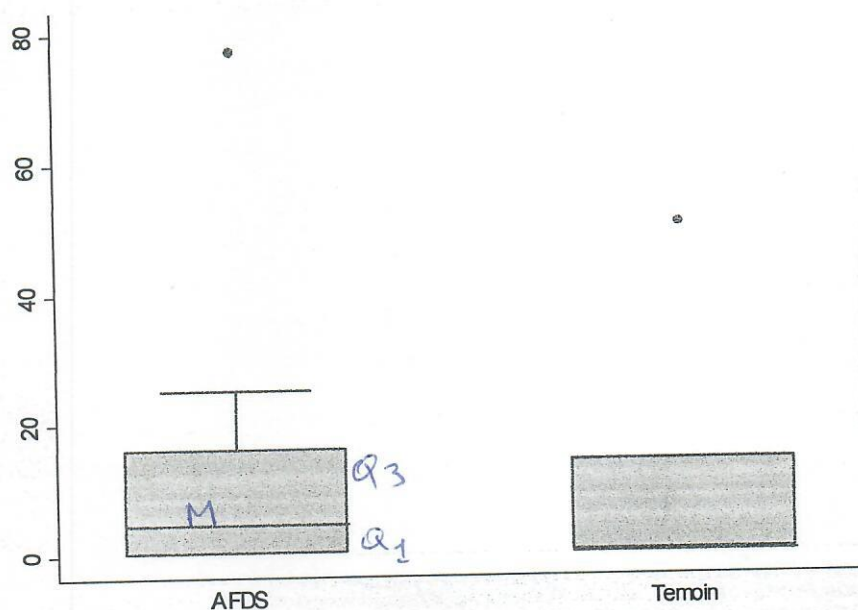
En plus de l'accès à l'école, il y a le maintien qui est lié à l'efficacité interne. C'est ainsi que l'évolution des taux de redoublement et d'abandon va nous intéresser dans ce travail. Aussi les indicateurs de qualité comme le ratio élèves par enseignant ou le ratio nombre de livres par élève vont faire l'objet d'une analyse comparative avec la situation dans les écoles non financées par l'AFDS.

? expliquez ce que c'est.

Les graphiques 4 et 5 sont des boîtes à moustaches sur les taux comparatifs d'abandon entre les villages AFDS et les villages témoins. Elles doivent être comprises comme suit : la borne inférieure du rectangle nous donne le quartile Q1, la borne supérieure, le quartile Q3, la droite horizontale traversant le rectangle est la médiane. Par conséquent, la différence entre les deux

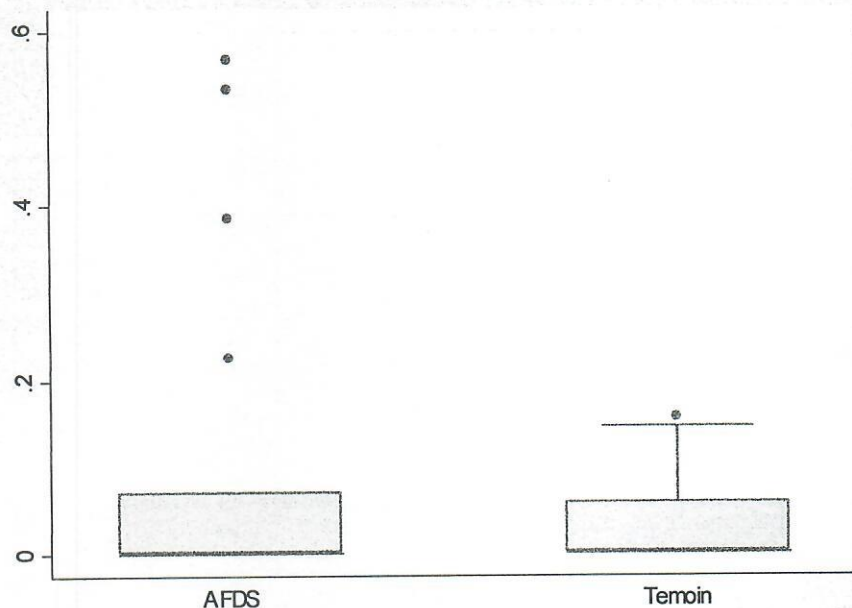
(surface grisée) est l'intervalle interquartile. Le passage du graphique 2 au graphique 3 nous montre ainsi qu'entre la période courante et la période de référence, la médiane des taux d'abandon dans les villages AFDS était déplacée vers le bas, alors que pour les autres villages, elle est presque restée la même. Ce qui tend à accréditer l'idée que l'intervention de l'AFDS s'est traduite par une baisse sensible des taux d'abandon dans les villages concernés.

Graphique 4: Taux d'abandon des garçons (période de référence)



Source : Enquête 2005 CREA

Graphique 5: Taux d'abandon des garçons (période courante)

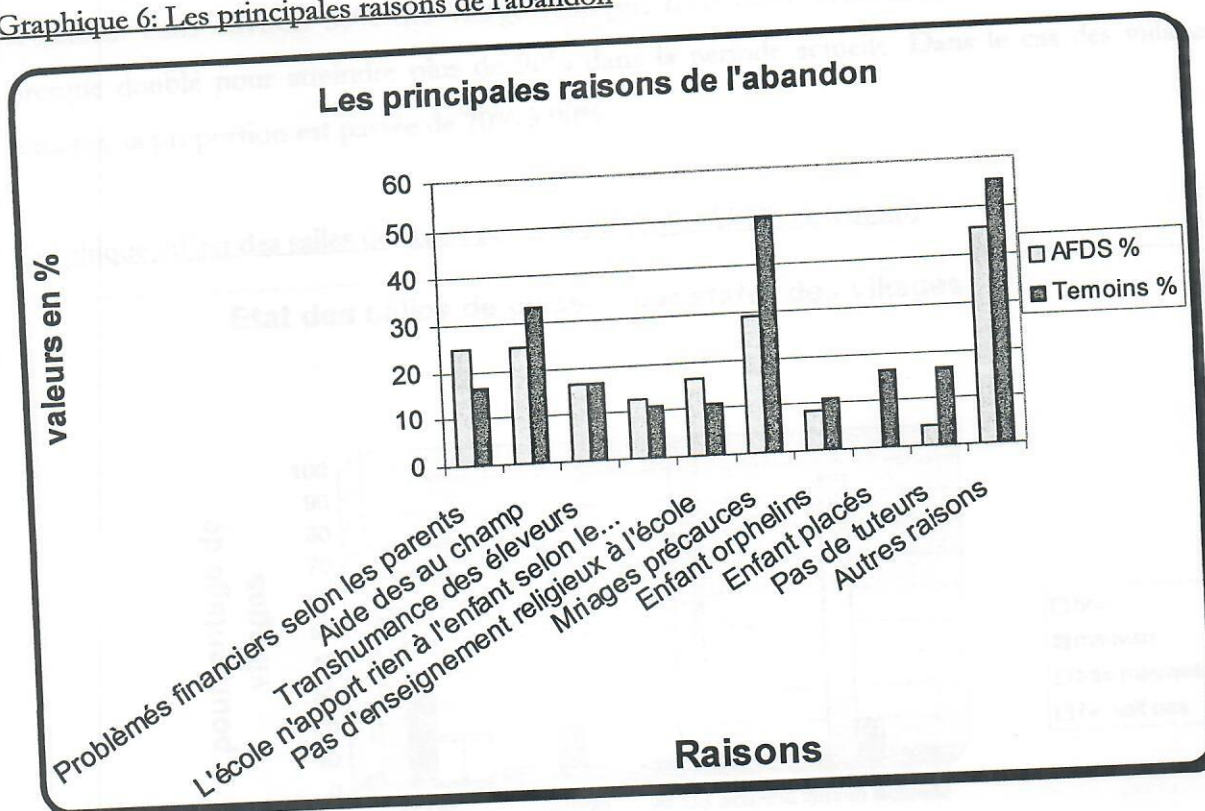


Source : Enquête 2005 CREA

Les principales raisons de l'abandon

En dehors des raisons recapitalisées dans « autres raisons de l'abandon », les principales raisons de l'abandon sont les mêmes en terme d'importance dans les deux types d'écoles. En effet, la principale raison est le mariage précoce 50% dans les écoles témoins et 30% dans les écoles AFDS. Ensuite vient l'aide des parents au champ puis les problèmes financiers. Si l'aide des parents au champ, deuxième raison principale de l'abandon, est plus importante dans les écoles témoins que dans les écoles AFDS, les problèmes financiers, la troisième raison, sont plus importants dans les écoles AFDS que dans les villages témoins.

Graphique 6: Les principales raisons de l'abandon



Source : Enquête 2005 CREA

Le taux de redoublement n'a pas fait l'objet d'analyse comparative parce que les informations permettant de le calculer ne sont pas disponibles dans la situation de référence.

Les indicateurs d'infrastructure et d'équipement

Il y a une corrélation évidente entre la capacité d'accueil des infrastructures d'éducation et de formation, leur qualité et la qualité des enseignements dispensés. Comme indicateurs de qualité d'infrastructure et d'équipement nous avons retenu le nombre d'élèves par salle de classe, le nombre d'élèves par table banc et l'état des salles de classe.

La conformité des ouvrages physiques aux normes de construction en vigueur est un élément important dans l'appréciation de la portée de l'action de l'AFDS.

Le constat qui peut être fait du graphique 7 est que l'état général des salles de classe est jugé meilleur dans la période actuelle que dans la période de base, pour les deux catégories de villages. Cependant, là également, l'évolution est plus marquée dans les villages AFDS que dans les autres.

En moyen deux élèves disposent de trois livres dans les écoles AFDS contre un livre par élève dans les écoles témoins. Sachant que chaque élève devrait disposer d'un livre de lecture et livres de calcul, on peut dire que cet indicateur est faible dans les deux types d'écoles.

En effet, les écoles témoins ont en moyenne 40 élèves par classes contre 27 élèves par classes dans les écoles AFDS. Chaque enseignant se retrouvant ainsi avec en moyen 27 élèves contre 23 élèves dans les écoles témoins. 12

Analyse comparative de la qualité des infrastructures

L'évaluation des stratégies et des procédures adoptées est basée sur la revue des manuels d'exécution des projets, sur les divers documents et rapports mis à la disposition de la mission et sur les résultats des entretiens de la mission avec les responsables des projets et des coordinateurs régionaux chargés de la supervision et de la coordination des travaux.

L'évaluation technique et qualitative est basée, pour la conception des prototypes, sur l'étude des documents techniques (plan type, descriptifs et quantitatifs) ainsi que sur les constats faits sur le terrain. L'évaluation de la qualité de l'exécution est basée sur la revue des rapports de supervision ainsi que les constats faits au cours des visites.

La prise en compte de questions transversales dans l'évaluation

L'aspect qualitatif est appréhendé à travers les entretiens avec les parents d'élèves, les enseignants, les directeurs d'écoles et les membres des comités de gestion des micro projets pour les villages ayant bénéficié de l'appui de l'AFDS. L'entretien s'est orienté sur la question du processus participatif et à la dynamique organisationnelle dans les villages ayant bénéficié du financement de l'AFDS.

Aspect genre

Les questions de genre ont fait l'objet d'une grande attention lors de cette évaluation

Le projet a bien tenu compte des rôles de genre dans l'éducation des enfants, ainsi qu'au travail, et dans la gestion de la communauté.

Pour la plupart des comités de gestion des micro- projets, les femmes sont bien représentées ou mieux elles occupent le poste de présidente du comité. Elles ont eu à participer aux différentes phases de mise en oeuvre des projets.

La gestion participative

Parmi les nombreuses questions posées lors des entretiens avec les directeurs d'écoles, enseignants et parents d'élèves, une concernait la gestion participative des micro-projets. Ce style de gestion rend l'école plus ouverte à la communauté et aux parents d'élèves.

Il donne plus de flexibilité pour impliquer la communauté en général et les parents en particulier dans une forme latérale de gestion de l'école. Par ailleurs, la responsabilisation des parents d'élèves peut aboutir à une meilleure sensibilisation à la scolarisation des enfants.

L'impact social des activités de formation et de renforcement des capacités

Les membres des CTMO, CAF OCB bénéficient en plus des financements de l'AFDS, des modules de formation en planification, gestion financière, passation de marché; organisation communautaire et de sensibilisation en passation de marché pour mener en bon fin le micro projet.. Pour l'ensemble des groupes de discussion, ces formations ont eu un impact sur leur mode de vie.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le système éducatif sénégalais a une grande marge de progression. Malgré la mise en place du programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF), il y a des zones dépourvues d'infrastructures éducatives et de formation. L'AFDS s'est inscrite dans l'optique de doter les villages les plus démunis en salles de classes, mur de clôture et autres annexes ainsi que des centres de formation polyvalents dans certaines localités. Les enfants qui étaient privés de scolarisation parce que devant parcourir des dizaines de kilomètres ont ainsi été mis à l'abri de l'analphabétisme.

La première leçon découlant de cette évaluation est liée aux sources de données sur la situation de référence des villages retenus dans l'échantillon. L'identification de beaucoup de données manquantes dans la base de référence réduit considérablement l'échantillon retenu au départ. Elle constitue également une source de contraintes à la méthodologie utilisée.

Base disponible sur la situation de référence

Ces contraintes nous ont poussé à combiner une analyse descriptive à des tests de différences pour analyser les impacts de l'appui de l'AFDS

Les interventions de l'AFDS dans le secteur de l'éducation donne lieu à une amélioration manifeste en terme ^{de} capacité d'accueil des infrastructures d'éducation et de formation. On note une corrélation évidente entre celle-ci et l'accroissement des effectifs scolarisés.

(combien de quelle ?)

Cependant, l'intervention de l'AFDS dans certaines zones souffre des réticences liées à la non prise en charge complète des désirs des populations d'avoir un enseignement franco-arabe (c'est le cas de Khoyoye dans le département de Kébémér). Ces « frustrations » (qui sont très rares, il faut le souligner) limitent la portée de l'action de l'AFDS dans les villages en question. Aussi, le niveau de vie des populations et la disponibilité de l'eau surtout déterminent le temps que peuvent consacrer les enfants à l'école. Ceci fait que l'AFDS devait penser à intervenir en même temps dans l'éducation et dans un autre secteur (hydraulique ou micro finance) dans un même village.

En outre, on a constaté un désœuvrement patent des hommes dans certains villages. Cette situation devrait amener l'AFDS à inclure systématiquement les formations pour « hommes »

dans les centres polyvalents même si les femmes doivent être favorisées parce qu'étant plus vulnérables.

Un autre constat qui a été fait est que l'état général des salles de classe est jugé meilleur dans la période actuelle que dans la période de base.

Cependant, le projet a peu d'impact sur les abandons scolaires. Cela peut être expliqué par la spécificité des zones d'interventions caractérisées par une grande pauvreté. Les principales raisons des abandons sont liées à des questions financières où d'autres caractéristiques des ménages pauvres.

L'analyse qualitative montre que la démarche adoptée par l'Agence est associée à une participation accrue de la communauté en général et des parents d'élèves en particulier au fonctionnement de l'école. Cette responsabilisation des parents peut pousser ces derniers à envoyer leurs enfants à l'école.

La dynamique organisationnelle a reçu un grand « coup de fouet » dans les villages où l'AFDS intervient. Cela peut être capitalisé et servir les populations dans d'autres circonstances ; ce qui leur permettra de gagner en efficacité et d'être capables de s'organiser sans aucune aide extérieure à leur localité. Des modules de formation comme la gestion financière, la planification ou la passation de marché sont dispensés aux populations. Cet aspect revêt une très grande importance dans la mesure où l'objectif final visé par l'AFDS est la lutte contre la pauvreté. D'ailleurs, les femmes sont formées dans des domaines comme la teinture ou la couture qui leur permettent d'avoir des activités génératrices de revenus et de subvenir ainsi à leurs besoins.

En définitive, l'AFDS a permis une amélioration sensible de la situation des localités cibles dans le domaine de l'éducation et de la formation. Son action mérite d'être suivie et pérennisée par l'octroi de moyens plus importants pour une extension de l'intervention à plus de zones défavorisées

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

1. Accords de financement des micro-projets
2. Rapports d'évaluation participative de la pauvreté
3. Rapports d'évaluation participative des besoins de base
4. Manuel de procédure pour appui aux OCB (AFDS, mars 2004)
5. Mission d'évaluation des constructions scolaires du PDEF (consultance, avril 2005)

ANNEXES I - Echantillons utilisés

Année	Localité	Nombre d'échantillons	Notes
1974	...	...	...
1975	...	...	...
1976	...	...	...
1977	...	...	...
1978	...	...	...
1979	...	...	...
1980	...	...	...
1981	...	...	...
1982	...	...	...
1983	...	...	...
1984	...	...	...
1985	...	...	...
1986	...	...	...
1987	...	...	...
1988	...	...	...
1989	...	...	...
1990	...	...	...
1991	...	...	...
1992	...	...	...
1993	...	...	...
1994	...	...	...
1995	...	...	...
1996	...	...	...
1997	...	...	...
1998	...	...	...
1999	...	...	...
2000	...	...	...
2001	...	...	...
2002	...	...	...
2003	...	...	...
2004	...	...	...
2005	...	...	...
2006	...	...	...
2007	...	...	...
2008	...	...	...
2009	...	...	...
2010	...	...	...
2011	...	...	...
2012	...	...	...
2013	...	...	...
2014	...	...	...
2015	...	...	...
2016	...	...	...
2017	...	...	...
2018	...	...	...
2019	...	...	...
2020	...	...	...
2021	...	...	...
2022	...	...	...
2023	...	...	...
2024	...	...	...
2025	...	...	...
2026	...	...	...
2027	...	...	...
2028	...	...	...
2029	...	...	...
2030	...	...	...

VI- ANNEXES

Annexe 4 - Questionnaires

Questionnaire ECOLE

Région :.....
Département.....
Communauté rurale :.....
Arrondissement :.....
Village :.....
Nom de l'établissement :.....
IDEN.....
Adresse :.....
Population de la communauté (quartier/ village).....
 Population âgée de 7- 12 ans.....
 Population âgée de 13-16 ans.....
 Population âgée de 17- 19ans.....

I. Caractéristiques des écoles

Q1 Cette école a-t-elle bénéficié de l'appui de l'AFDS ?

☐ Oui

☐ Non

Q2 Quelles sont composantes du micro projet

☐ Construction de salles de classe

☐ Equipement salles de classe

☐ Mûr de clôture

☐ Latrines

☐ Bureau

☐ Point d'eau

☐ Bibliothèque

☐ Réhabilitation salles de classe

☐ Autres à préciser.....

Q3 Le projet exige t'il un apport de la part de la communauté ?

☐ Oui

☐ Sinon, passer à la question 7

Q4 A combien s'élève cet apport ?

☐ 5% du montant du financement

☐ Autres, à préciser

Q5 Cet apport est il :

☐ En nature (matériaux locaux, main d'œuvre etc.)

☐ En espèce Poser la Q6

☐ Autres

Q6 D'où provient cet apport ?

☐ Cotisations des APE

☐ Cotisations des membres de la communauté

☐ Fonds de l'école

☐ Subventions

☐ Autres à préciser

Q7 Cycle :

☐ - Elémentaire

☐ - Moyen

☐ - Secondaire

Q8 En quelle année l'école a-t-elle commencé à fonctionner ?.....

Q9 Statut de l'établissement:

☐ - Public

☐ - Privé laïc

☐ - Privé confessionnel

Q10 D'où proviennent la majorité des enfants qui fréquentent cette école ?

- ☐ Dans la communauté
- ☐ Des communautés environnantes de moins de 3 Km
- ☐ Des communautés de plus de 3 km

Q11 Arrive-t-il aux enfants provenant des communautés environnantes de venir en retard ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Q12 Arrive-t-il aux enfants provenant des communautés environnantes de s'absenter ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Q13 Y a-t-il des élèves handicapés dans cette école ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Q14 Existence de rampes d'accès pour les handicapés

- ☐ Oui
- ☐ Non

Q15 Type de Propriété :

- ☐- Propriété
- ☐- Location
- ☐ Autres à préciser

Q16 Existence de Bibliothèque

- ☐ Oui
- ☐ Non

Q17 Existence d'infirmierie

☐ Oui

☐ Non

Q18 Existence d'espace récréatif

☐ Oui

☐ Non

Q19 Existence de terrain de sport

☐ Oui

☐ Non

Q20 Existence de points d'eau

☐ Oui

☐ Non

Q21 Existence de latrines

☐ Latrines filles et Latrines garçons

☐ Latrines Mixtes

☐ Pas de latrines

Q22 Existence de clôture

☐ Oui

☐ Non

Q23 Existence d'Electricité

☐ Oui

☐ Non

Q24 Existence de Cantine Scolaire

- ☐ Oui
- ☐ Non

Q25 Logement pour le directeur / Principal/ Censeur

- ☐ Oui
- ☐ Non

Q26 Sinon qui loge le directeur/ Principal/ Censeur

- ☐ Logé par la communauté
- ☐ Habite dans la communauté

Q27 Existence d'une association de parents d'élèves

- ☐ Oui
- ☐ Non

Q28 Type d'organisation de l'école « si collège ou lycée ne pas poser »

- ☐ Cycle complet
- ☐ Cycle incomplet

Q29 Type d'organisation horaire « si collège ou lycée ne pas poser »

- ☐ Les matins seuls et les après midi du mardi et jeudi
- ☐ Les après midi seuls
- ☐ Tantôt le matin, tantôt l'après midi
- ☐ Toute la journée

Q30 : Caractéristique des classes

- Primaire

	CI	CP	CE1	CE2	CM2	CM2
Nbre de classes						
Nbre de classes pédagogiques						
Nbre de classe en mauvais état						
Nbre de tables bancs						
Nbre d'inscrit						
Nbre d'inscrit Filles						
Nbre d'admis						
Nbre d'admis filles						
Nbre de redoublants						
Nbre de redoublants filles						
Nbre d'abandons						
Nbre d'abandons						
Nombre d'enseignants						

- Moyen

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Nombre d'inscrit				
Nombre d'inscrit Filles				
Nombre d'admis				
Nombre d'admis filles				
Nombre de redoublants				
Nombre de redoublants filles				
Nombre d'abandons				
Nombre d'abandons filles				

- Secondaire

	Seconde	Première	Terminale
Nombre d'inscrit			
Nombre d'inscrit Filles			
Nombre d'admis			
Nombre d'admis filles			
Nombre de redoublants			
Nombre de redoublants filles			
Nombre d'abandons			
Nombre d'abandons filles			

Q31 : Nombre de livres par classe

-Primaire

	Nombre de livres de calcul	Nombre de livres de lecture
CI		
CP		
CE1		
CE2		
CM2		
CM2		

- Moyen

	Nombre de livres de sciences	Nombre de livres de français
6 ^{ème}		
5 ^{ème}		
4 ^{ème}		
3 ^{ème}		

-Secondaire

	Nombre de livres de sciences	Nombre de livres de français
Seconde		
Première		
Terminale		

Q32 Quelles sont les raisons de la non scolarisation de certains enfants ?

- ☐ Age trop élevé
- ☐ Problèmes d'état civil
- ☐ L'école n'apporte rien à l'enfant selon les parents
- ☐ Problèmes financiers selon les parents
- ☐ Aide des parents au champ
- ☐ Transhumance des éleveurs
- ☐ Pas d'enseignement religieux à l'école
- ☐ Autres à préciser

Q33 Quelles sont les raisons d'abandon de l'école

- ☐ Problèmes financiers des parents
- ☐ Aide des parents au champ
- ☐ Transhumance des éleveurs
- ☐ L'école n'apporte rien à l'enfant
- ☐ Pas d'enseignement religieux à l'école
- ☐ Mariages précoces
- ☐ Pas de tuteur
- ☐ Enfants orphelins
- ☐ Enfants placés
- ☐ Autre à préciser

Q34 Selon les parents d'élèves, les frais de scolarité paraissent ils :

- ☐ Trop élevés
- ☐ Acceptables
- ☐ Bas

Q35 A quelle distance se trouve l'école du centre du village/ quartier.....

Evaluer cette distance temps en nombre de minutes de marche

Q36 Les effectifs dans les classes sont-ils

- ☐ Acceptables
- ☐ Pléthoriques

Q37 : La qualité de l'enseignement est-elle

- ☐ Bonne
- ☐ Passable
- ☐ Mauvaise

Q38 : Les bâtiments sont-ils en :

- ☐ Bon état
- ☐ Certains sont en bon état d'autres en mauvais état
- ☐ Mauvais état

Q39 : Les livres sont-ils suffisants :

☐ Oui

☐ Non

Q40 : Les tables bancs sont-ils suffisants

☐ Oui

☐ Non

Q41 Existe-t-il d'autres interventions de ce type dans votre communauté

☐ Oui

☐ Si non passez à la question Q44

Q42 Si oui dans quel domaine ?

☐ Construction de salles de classe

☐ Equipement salles de classe

☐ Mûr de clôture

☐ Latrines

☐ Bureau

☐ Point d'eau

☐ Bibliothèque

☐ Réhabilitation salles de classe

☐ Autres à préciser.....

Q 43 Quelle est selon vous l'efficacité de ce projet par rapport à d'autres interventions ?

☐ Moins efficace

☐ Plus efficace

☐ Pas efficace

☐ Indifférent

II. Informations sur les acteurs locaux

II.1 Les associations des parents d'élèves

Q44 Existe -t-il une association des parents (APE) dans cette école

☐ Oui

☐ Non

Q45 Depuis quand est-elle mise en place ?.....

Q46 L'APE est-elle associée au fonctionnement de l'école ?

☐ Oui

☐ Non

Q47 Les principales activités de l'APE

☐ Construction et réhabilitation de salles de classe

☐ Prise en charge du personnel subalterne

☐ Achat d'équipement

☐ Maintenance

☐ Abris provisoires

☐ Autres à préciser...

Q48 Les principales sources de financement de l'APE

☐ Cotisations annuelles

☐ Cotisations mensuelles

☐ Droits d'inscription

☐ Autres à préciser

Q49 Apports de l'APE

- ☐ Main d'oeuvre
- ☐ Moyens matériaux
- ☐ Equipement
- ☐ Matériels de fonctionnement
- ☐ Autres à préciser

II.2 Le comité de gestion du micro projet

Q50 Existe- t- il un comité de gestion du micro projet

- ☐ Oui
- ☐ Non

Q51 Quand est ce qu'il a été créé ?

Q52 Qui composent le comité de gestion

- ☐ Equipe pédagogique de l'école
- ☐ Collectivité locale
- ☐ Autorités coutumières
- ☐ Autorités religieuses
- ☐ Association des parents d'élèves
- ☐ Autorités éducatives
- ☐ Autres à préciser

Q53 Quelles sont les fonctions du comité de gestion du micro projet

- ☐ Orientation
- ☐ Prise de décision
- ☐ Mobilisation des ressources
- ☐ Autres à préciser

Observations et discussions

Questionnaire COMMUNAUTAIRE

Région :.....
Département.....
Communauté rurale :.....
Arrondissement :.....
Village :.....
Nom du centre de formation :.....
Adresse :.....
Population de la communauté (quartier/ village).....
 dont femmes.....
 dont hommes.....

Q1 Quelle est la nature du micro projet ?

- ☐ Centre de formation socioéducatif
- ☐ Centre de formation socioculturel
- ☐ Autres, à préciser

Q2 Quelles sont les composantes de ce micro projet ?

- ☐ Salles de classe
- ☐ Equipement
- ☐ Mûr de clôture
- ☐ Latrines
- ☐ Bureau
- ☐ Magasin
- ☐ Point d'eau (borne fontaine, robinet)
- ☐ Réhabilitation
- ☐ Bibliothèque
- ☐ Autre à préciser

Q3 Avez-vous choisi vous-même le site d'implantation du centre ?

☐ Oui

☐ Non

Q4 Le projet exige t'il un apport de la part de la communauté ?

☐ Oui

☐ Sinon, passez à la question Q8

Q5 A combien s'élève cet apport ?

☐ 5% du montant du financement

☐ Autres à préciser

Q6 Cet apport est il :

☐ En nature (matériaux locaux, Main d'œuvre ect.)

☐ En espèce

☐ Autres

Q7 D'où provient cet apport ?

☐ Cotisations des membres de la communauté

☐ Fonds du groupement

☐ Subventions de la mairie

☐ Autres, à préciser

Q8 Qui gère ce centre

☐ Représentant groupement de femmes

☐ Représentant groupement de jeunes (GIE, ASC etc.)

☐ Représentation groupement mixte

☐ Chef de village

☐ Autres à Préciser.....

Q9 Combien de filles /femmes fréquentent ce centre

Q10 Combien de garçons/hommes fréquentent ce centre.....

Q11 Combien y a t- il de formateurs dans le centre.....

-Hommes.....

-Femmes.....

Q12 Type de formations dispensées dans le centre

☐ Couture

☐ Teinture

☐ Broderie

☐ Techniques de pépinières

☐ Menuiserie

☐ Forgerie

☐ Gestion de l'environnement

☐ Economie familiale

☐ Alphabétisation

☐ Autres à préciser

Q13 Combien de personnes ont bénéficié de cette formation ?.....

Q14 Ont-elles trouvé un travail rémunéré après la formation ?

☐ Oui

☐ Non

Q15 Gagnent-elles assez pour satisfaire leurs besoins essentiels ?

☐ Oui

☐ Non

Q16 Combien de personnes ont bénéficié d'un programme d'alphabétisation dans le village ?

.....

Q17 Combien de femmes sont alphabétisées dans votre village.....

Q18 Les équipements sont-ils suffisants?

☐ Oui

☐ Non

Q19 les équipements sont-ils adaptés?

☐ Oui

☐ Non

Q20 Existe-t-il des rampes d'accès pour les handicapés ?

☐ Oui

☐ Non

Q21 La qualité de l'enseignement dans le centre

☐ Bonne

☐ Passable

☐ Inadéquate

Q 22: Les fonds reçus de l'AFDS sont-ils utilisés en conformité des accords signés

☐ Oui

☐ Non

Q 23 Les normes de construction ont-elles été respectées ?

☐ Oui

☐ Non

Q24 Existe-t-il d'autres interventions de ce type dans votre communauté

☐ Oui

☐ Non, Passez à la Q26

Q25 Si oui, dans quel domaine

☐ Salles de classe

☐ Equipement

☐ Mûr de clôture

☐ Latrines

☐ Bureau

☐ Magasin

☐ Point d'eau (borne fontaine, robinet)

☐ Réhabilitation

☐ Bibliothèque

☐ Autre à préciser

Q26 Qu'est-ce qui fait, selon vous, l'efficacité de l'intervention de l'AFDS ?

☐ Approche participative

☐ Importance des domaines de formation

☐ Insertion rapide sur le marché du travail

☐ Indifférent

Q27 Existence d'électricité dans le centre

☐ Oui

☐ Non

Observations de l'enquêteur

Annexe 5 - Liste des villages enquêtés

1. SARE WOUDOU (KOLDA) : salles de classe, latrines, point d'eau
2. KANDIO KAMOKO (KOLDA) : salles de classe, latrines
3. SARE BACARY BINETA (KOLDA) : salles de classe, latrines, mur de clôture
4. GADAPARA (KOLDA) : salles de classes, bureau
5. NGUINTH PATHE (KAFFRINE) : mur de clôture, blocs sanitaires
6. NGOUYE DIERY (KAFFRINE) : salles de classes, mur de clôture
7. KEUR AYIP KA (FOUNDIOUGNE) : clôture, latrines
8. KEUR SALOLY BOUYA (FOUNDIOUGNE) : salles de classes, latrines, bureau, magasin
9. KEUR SAMBA GUEYE (FOUNDIOUGNE) : clôture, bureau, magasin, réfectoire, cuisine
10. ECOLE THIAMENE (FOUNDIOUGNE) : salles de classes, mur de clôture, latrines, bureau,
11. LYCEE FOUNDIOUGNE : construction et équipements d'une salle informatique
12. CENTRE FORMATION DIAGANE SADER (FOUNDIOUGNE) : salles, équipements
13. ECOLE PRIMAIRE LINGUERE DIAMBOR (LINGUERE) : mur de clôture, bibliothèque, équipements, formation en micro jardinage
14. ECOLE SANT IMAM MALICK-FRANCO ARABE-(LINGUERE) : salles de classes, réhabilitation 6 salles de classes, bureau, salle de maître
15. ECOLE DAOUDA DIA (LINGUERE) : mur de clôture, bibliothèque, point d'eau, installations électriques
16. ECOLE TOUBA OLDOU (LINGUERE) : salles de classes, mur de clôture, latrines
17. KEUR MEISSA GUEYE (LOUGA) : salles de classes, clôture, latrines, bureau, magasin
18. ECOLE SAKAL (LOUGA) : salles de classes, bureau, magasin
19. ECOLE TOGUEL NDIAYE (LOUGA) : salles de classes, mur de clôture, bureau, magasin, latrines
20. KEUR IBRA NIANG (LOUGA) : salles de classes, bureau, magasin, latrines, clôture
21. ECOLE GADE DEMBA WOLOF (LOUGA) : salles de classes, bureau, magasin, latrines, clôture, point d'eau
22. ECOLE KOUNDOUNG (LOUGA) : salles de classes, bureau, magasin, clôture
23. ECOLE YORO PEULH (KEBEMER) : salles de classes, clôture, latrines, bureau
24. ECOLE THIEPPE (KEBEMER) : salles de classes, magasin, bureau, clôture, latrines, adduction d'eau, installations électriques, équipements

25. ECOLE BELEL GHOLOKY (KEBEMER) : cantine scolaire, et équipements, latrines
26. ECOLE SINE NDIAYE (KEBEMER) : salles de classes, bureau, magasin, latrines, clôture, point d'eau
27. ECOLE KHOYOYE (KEBEMER) : salles de classes, bureau, magasin, latrines, clôture.

M.D/mdd



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi
MINISTERE DE L'EDUCATION
DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE
LA REFORME DE L'EDUCATION
Bureau de la Gestion du Patrimoine Scolaire

RAPPORT DE MISSION **DE L'EVALUATION TECHNIQUE DES REALISATIONS** **SCOLAIRES FINANCEES PAR L'AFDS 2003-2004 :**

**ETAPE 1 : du 26 MAI AU 31 MAI 2005(dans l'axe Kolda, Kaffrine,
Foundiougne)**

**ETAPE 2 : du 02 JUIN AU 08 JUIN 2005(dans l'axe Linguère,
Louga, Kébémér)**

(DAKAR, Le 20/06/2005)

INTRODUCTION

CONTEXTE

Le projet fonds de développement social est un programme de lutte contre la pauvreté conçu par le gouvernement du Sénégal avec l'appui de l'IDA.

D'une durée de 10 ans, le projet Fonds de Développement Social est exécuté en 3 phases durant la période 2001-2011.

Après l'exécution de la première phase d'une durée de 3 ans, l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) a jugé nécessaire de faire une évaluation technique des constructions scolaires afin d'en tirer des leçons et de faire des recommandations pour l'amélioration de la programmation et de la mise en œuvre de la deuxième phase du programme.

OBJECTIF DE L'EVALUATION TECHNIQUE

L'évaluation technique ex-post avait pour objectif global de vérifier le niveau d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base des communautés et la qualité des infrastructures et équipements dans le secteur de l'éducation et de la formation depuis le démarrage du projet Fonds de Développement Social.

Pour ce faire, la mission devrait évaluer spécifiquement entre autres : la conformité des travaux d'infrastructures et d'équipements par rapport aux normes techniques requises en se référant aux documents y afférant (plans types, rapports de suivi et procès verbaux de réception des travaux de chantiers, respect des délais de réalisations, etc....), l'appréciation de la qualité des enseignements à travers l'évolution du nombre de salles de classes et du nombre d'élèves par table banc, l'analyse des dispositions stratégiques prises par les organes de gestion des écoles et autres infrastructures pour assurer l'entretien, la maintenance ainsi que l'application des règles d'hygiène et de salubrité.

DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée en deux étapes

- étape1 du 26 MAI au 31 MAI 2005 dans l'axe KOLDA, KAFFRINE, FOUNDIOUGNE
- étape2 du 02 JUIN au 08 JUIN 2005 DANS L'axe LINGUERE, LOUGA, KEBEMER.

La mission était conduite par le Centre de Recherche en Economie Appliquée (CREA) de l'UCAD sous la supervision durant toute la mission d'un représentant du Programme Décennal de l'Education et la Formation (PDEF) en l'occurrence la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) à travers une de ses composantes le Bureau de la Gestion du Patrimoine Scolaire.

METHODOLOGIE ADOPTEE

Visites des sites du programme

Un échantillon suffisamment représentatif des divers projets a été choisi.

Ainsi les visites sur le terrain ont concerné :

1. SARE WOUDOU (KOLDA) : salles de classe, latrines, point d'eau
2. KANDIO KAMOKO (KOLDA) : salles de classe, latrines
3. SARE BACARY BINETA (KOLDA) : salles de classe, latrines, mur de clôture
4. GADAPARA (KOLDA) : salles de classes, bureau
5. NGUINTH PATHE (KAFFRINE) : mur de clôture, blocs sanitaires
6. NGOUYE DIERY (KAFFRINE) : salles de classes, mur de clôture
7. KEUR AYIP KA (FOUNDIOUGNE) : clôture, latrines
8. KEUR SALOLY BOUYA (FOUNDIOUGNE) : salles de classes, latrines, bureau, magasin
9. KEUR SAMBA GUEYE (FOUNDIOUGNE) : clôture, bureau, magasin, réfectoire, cuisine
10. ECOLE THIAMENE (FOUNDIOUGNE) : salles de classes, mur de clôture, latrines, bureau,
11. LYCEE FOUNDIOUGNE : construction et équipements d'une salle informatique
12. CENTRE FORMATION DIAGANE SADER (FOUNDIOUGNE) : salles, équipements
13. ECOLE PRIMAIRE LINGUERE DIAMBOR (LINGUERE) : mur de clôture, bibliothèque, équipements, formation en micro jardinage
14. ECOLE SANT IMAM MALICK-FRANCO ARABE-(LINGUERE) : salles de classes, réhabilitation 6 salles de classes, bureau, salle de maître
15. ECOLE DAOUDA DIA (LINGUERE) : mur de clôture, bibliothèque, point d'eau, installations électriques
16. ECOLE TOUBA OLDOU (LINGUERE) : salles de classes, mur de clôture, latrines
17. KEUR MEISSA GUEYE (LOUGA) : salles de classes, clôture, latrines, bureau, magasin
18. ECOLE SAKAL (LOUGA) : salles de classes, bureau, magasin
19. ECOLE TOGUEL NDIAYE (LOUGA) : salles de classes, mur de clôture, bureau, magasin, latrines
20. KEUR IBRA NIANG (LOUGA) : salles de classes, bureau, magasin, latrines, clôture
21. ECOLE GADE DEMBA WOLOF (LOUGA) : salles de classes, bureau, magasin, latrines, clôture, point d'eau
22. ECOLE KOUNDOUNG (LOUGA) : salles de classes, bureau, magasin, clôture
23. ECOLE YORO PEULH (KEBEMER) : salles de classes, clôture, latrines, bureau
24. ECOLE THIEPPE (KEBEMER) : salles de classes, magasin, bureau, clôture, latrines, adduction d'eau, installations électriques, équipements
25. ECOLE BELEL GHOLOKY (KEBEMER) : cantine scolaire, et équipements, latrines
26. ECOLE SINE NDIAYE (KEBEMER) : salles de classes, bureau, magasin, latrines, clôture, point d'eau
27. ECOLE KHOYOYE (KEBEMER) : salles de classes, bureau, magasin, latrines, clôture.

Pour chaque site visité, la mission s'est intéressée à un site voisin (site témoin) où l'AFDS n'est pas intervenu afin de faire une étude comparative pour mieux cerner l'impact des réalisations de l'AFDS dans le site.

L'évaluation des stratégies et des procédures adoptées est basée sur la revue des manuels d'exécution des projets, sur les divers documents et rapports mis à la disposition de la mission et

sur les résultats des entretiens de la mission avec les responsables des projets et des coordinateurs régionaux chargés de la supervision et de la coordination des travaux.

L'évaluation technique et qualitative est basée, pour la conception des prototypes, sur l'étude des documents techniques (plan type, descriptifs et quantitatifs) ainsi que sur les constats faits sur le terrain. L'évaluation de la qualité de l'exécution est basée sur la revue des rapports de supervision ainsi que les constats faits au cours des visites.

DIFFICULTES RENCONTREES

Elles sont essentiellement liées :

- a) à l'accès difficile des sites ciblés mais surtout à l'excentricité de certains sites
- b) au choix des sites témoins aux environs des projets visités
- c) au manque de coordination avec les acteurs de base (CTMO, CGMO, DIRECTEUR ECOLE...) qui, dans la plupart des cas ne sont pas informés de la venue de la mission d'où des absences notées lors de notre passage.

EVALUATION QUANTITATIVE

La base de données ne prend en compte que les informations que la mission a pu obtenir aux prés des antennes régionales, aux prés des communautés et dans les documents trouvés au ministère de l'éducation.

Les travaux des infrastructures scolaires au Sénégal pendant la période 2000-2004 (couvrant l'intervention de l'AFDS 2001-2004) ont concerné environ 9053 salles dont 8091 en élémentaire, 1053 blocs d'hygiène de deux et quatre box dont 839 en élémentaire, 539 blocs administratifs pour le cycle élémentaire (bureau et magasin) et 93 blocs administratifs pour le Moyen et le Secondaire .Au total 7138 salles de classes ont été construites pour l'Enseignement Elémentaire durant la même période.

La recherche documentaire a permis de voir que c'est dans l'élémentaire que l'intervention de l'AFDS a été importante tant dans la construction, l'équipement que la réhabilitation des salles de classes.

L'étude comparative, avec les projets capitalisant à peu près le même nombre d'années d'existence, place l'AFDS dans le peloton de tête des projets intervenant dans l'élémentaire en termes de conformité aux normes de construction de salles de classes.

Sur les 7138 salles de classes construites au niveau Elémentaire, l'AFDS avec 1,61% devance de loin les projets multi sectoriels gérés par les communes tels que par exemple le PNIR(0,93%), le PAC(0,21%).

La mission sur le terrain a permis d'établir sur les 27 sites ciblés, une évaluation par type d'ouvrage réalisé.

Types d'interventions	Nombre de sites
Salles de classes	20
Bureau	16
Magasin	16
Latrines (à 2 box)	17
Clôture	16
Cantine scolaire	02

A cela il faut ajouter cinq (5) sites où l'adduction d'eau a été réalisée et 21 autres où les équipements complets ont été fournis.

Le tableau montre que le nombre d'infrastructures annexes est très important par rapport au nombre de salles de classes construites (exception faite tout de même à la cantine scolaire).

Le déficit (pour le programme 2000-2004) correspondant aux salles nouvellement construites est de 3158 en blocs d'hygiène au niveau primaire soit 87% des besoins au total. Ceci s'explique sans doute par le fait que le BCI, OPEPIII et BAD III ont construit presque 60% des classes du programme (2000-2004) sans avoir fourni de blocs d'hygiène, bloc administratif, clôture, points d'eau ou puits.

La mission a constaté que la construction des salles de classes AFDS est toujours accompagnée par au moins un ouvrage annexe (bloc d'hygiène, bloc administratif, clôture, point d'eau ou puits).

Ce qui est une option courageuse pour l'AFDS et un saut qualitatif par rapport aux autres programmes ; d'autant que la politique actuelle tend malheureusement à privilégier l'augmentation du nombre de places d'élèves au détriment du confort et de l'environnement des écoles.

En se basant sur la norme généralement admise pour les pays en développement (25 à 30 élèves par box de latrines), la mission a constaté que le déficit n'est pas énorme dans les lieux visités.

La mission a aussi pu constater que les quantités de tables bancs livrés dans les classes correspondent aux prévisions (28 tables bancs pour 56 élèves dans l'élémentaire).

Quant aux réhabilitations, à l'image de tout le programme, l'AFDS n'a pas atteint les objectifs escomptés de même qu'au niveau de la sous composante 1.4 à savoir le développement des CEM de proximité (seulement 3/382 CEM construits soit 0,78%). Sur ce registre, il est à noter que l'AFDS n'a fait mieux que le PAC (aucun CEM construit) parmi les projets multi sectoriels gérés par les communes.

EVALUATION QUALITATIVE

Pour les blocs de classes, l'AFDS utilise généralement le modèle BCI très spacieux (7X9) et bien apprécié. Simplement ce prototype contrairement à celui du PAOES présente l'inconvénient de ne pas utiliser un auvent qui protège la façade de la pluie et du soleil et qui donne la possibilité aux élèves de rester à l'abri en dehors des classes.

Concernant la conception des salles de classes, bureau et magasin, la mission a constaté et s'en est félicitée de l'existence d'une dalle de protection en béton ceinturant le bâtiment dans la plupart des cas. Ceci a pour avantage de protéger les fondations et de permettre une bonne circulation des utilisateurs.

Globalement on peut penser que les fondations des ouvrages AFDS visités sont bien exécutés ; car les symptômes d'une pathologie due à des tassements excessifs à savoir fissuration à 45 degrés des parois maçonnées, décollement des revêtements et enduits n'ont pas été relevés au cours de la visite sur le terrain.

La bonne réalisation des fondations des ouvrages AFDS visités peut s'expliquer par la diversité des BET (1 BET par communautés tenant compte dans les plans d'exécution du type de fondations et de la nature du sol) contrairement à la DCESS par exemple qui utilise un même plan d'exécution pour un ouvrage donné quelque soit le type de fondations et en tout lieu.

Les revêtements de sol sont généralement bien exécutés pour les ouvrages AFDS visités qui sont récents, mais pour le dallage la plupart des désordres proviennent des déformations à long terme (module de réaction du sol K).

La moitié des revêtements de sol des classes du PEQT (contrairement à l'AFDS) sont en carrelage (498 classes) et cette décision a été prise au cours de la 1^{ère} phase par l'AGETIP, en raison de la mauvaise exécution d'un bon nombre de chape en ciment. Il faut cependant signaler que ce choix a occasionné un sur-coût de 260.000 FCFA par classe, soit une augmentation de 6,5% et qu'il aurait peut-être été plus judicieux de renforcer le contrôle de la supervision au moment du coulage des dalles et des chapes et/ou d'envisager un nouveau modèle de table-banc dont la structure en tubes cintrés évite le poinçonnement des sols.

La mission a identifié deux types de clôture :

- la clôture avec un mur de 2m de hauteur
- la clôture avec un mur de 80cm de hauteur complété par un grillage de 1m.

Ce dernier type de clôture n'est pas au goût des acteurs de l'école trouvés sur place. De plus, sa durée de vie nous semble très limitée par rapport au premier type et il n'offre pas la sécurité, la discrétion, le confort recherchés au sein de l'établissement.

Le coût total des travaux de génie civil, des prestations intellectuelles s'élèvent en moyenne pour 2 salles de classes, un bureau, un magasin, clôture 70mX90, latrines à vingt millions ; ce qui est très bénéfique pour les populations eu égard à la cherté des matériaux de constructions.

Le total de l'ensemble des coûts identifiés s'élève à 39.845 Millions FCFA, dont 21.332 Millions FCFA pour le BCI (54,02% du total identifié), AFDS (586 Millions FCFA), PNIR (375 Millions FCFA), PAC (61 Millions FCFA).

En s'intéressant au coût unitaire par salle de classe pour le volet Génie civil, nous constatons que le coût AFDS est supérieur à la moyenne qui est de 4607000 FCFA. Ce qui s'explique par la qualité des salles et des équipements.

Coûts unitaires totaux par salle de classe (x1000 FCFA)

Projet /fin.	Génie civil	Mobilier	Equipt.	Aliment. en eau	Maîtrise d'œuvre	MOD	Total
PEQT	5 628	972	0	780	179	179	7 737
POAES	6 602	1 108	0	0	404	432	8 546
BID	9 351	1 150	49	0	445	0	10 995
OPEP III	4 787	0	0	0	0	0	4 787
PNIR	4 979	612	65	0	416	58	6 130
BADIII	4 842	345*	0	0	0	0	5 187
PAC	4 721	835	0	0	0	0	5 556
AFDS	5 016	845	0	0	0	0	5 861
BCI	3 720	666	0	0	0	0	4 386
Moyenne	4 607	745					

CONCLUSION

- La qualité de la construction des salles de classes est satisfaisante dans l'ensemble ; mais quelques améliorations devront être apportées au prototype.
- Pour la conception des blocs d'hygiène, il faut nécessairement reprendre les modèles.
- La construction des ouvrages annexes à côté des salles de classes est une innovation majeure à saluer.
- Les équipements suffisants dans les salles de classes et bureaux sont aussi à saluer.
- L'approche participative utilisée par l'AFDS comme méthode de travail avec les communautés est un exemple à pérenniser.
- Les différentes formations administrées aux populations doivent être poursuivies, diversifiées et renforcées surtout dans le domaine de l'entretien et de la maintenance des infrastructures réalisées, de suivi et d'évaluation des projets.

RECOMMANDATIONS

- Pour la conception des salles de classes, il faut améliorer le modèle utilisé en créant une seconde porte d'accès dans la même face et en supprimant une des fenêtres.
- Les panneaux des fenêtres ne doivent pas être fixés et un système de calage après ouverture à la Française peut être prévu.
- Les revêtements au sol doivent systématiquement être en carreaux non glissants et de qualité.
- Prévoir un auvent sur la face principale pour assurer un confort aux élèves.
- Pour les blocs d'hygiène, au-delà de l'approche genre déjà respectée (1 box pour filles et 1 box pour garçons) il faut tenir compte d'un autre paramètre l'approche personnel(s) enseignant et/ou administratif en construisant un troisième box voir un quatrième box.
- La clôture doit être en maçonnerie entièrement sur une hauteur de préférence 3m.
- L'adduction d'eau ou la réalisation d'un puits doit être une priorité dans les écoles ne disposant pas de l'eau.
- L'aménagement d'un espace récréatif et sportif est à prendre en compte dans les prochains programmes.
- Systématiser obligatoirement les dalles de protections pour les fondations des bâtiments.
- La réalisation d'un linteau ceinturant le bâtiment est une précaution permettant à la fois de lutter contre les effets des mauvais sols, mais aussi de réduire les risques de fissuration en angle supérieur des baies
- Généraliser l'approche handicapée dans les réalisations ultérieures de l'AFDS
- Prévoir un appui de fenêtre avec ou sans rejignot mais avec pente vers l'extérieur .Cet appui résout à la fois un problème de maçonnerie et celui de la préservation du châssis contre les infiltrations et la rouille.

DOCUMENTS CONSULTES

Manuel de procédure pour appui aux OCB(AFDS, mars 2004)

Accord de financement de micro projet (AFDS, décembre 2003)

Mission d'évaluation des constructions scolaires du PDEF(consultance, avril2005)